

COMMUNIQUÉ

SOURCE : Imaflex Inc. et Kimberly-Clark Corp.

Le prix « Deal of Distinction Award » décerné à Imaflex et à Kimberly-Clark pour un accord de licence novateur

Vancouver (Colombie-Britannique), CANADA – Le 25 octobre 2016 – Imaflex Inc. (« Imaflex ») (TSX-V : IFX) et Kimberly-Clark ont reçu le prix « Deal of Distinction Award » de Licensing Executives Society (USA and Canada), Inc. (« LES ») dans le secteur Chimie, énergie, environnement et matériaux lors de l'assemblée annuelle 2016 de LES tenue à Vancouver, en Colombie-Britannique.

Les prix LES sont décernés chaque année afin de promouvoir des solutions novatrices et créatives et pour souligner les transactions commerciales les plus exceptionnelles en matière de propriété intellectuelle dans quatre secteurs, soit Haute technologie; Interface entre l'industrie, les universités et les gouvernements; Sciences de la vie, et Chimie, énergie, environnement et matériaux.

« Nous sommes très fiers de notre collaboration avec Kimberly-Clark et de la reconnaissance que nous avons reçue de LES », a souligné Joe Abbandonato, président et chef de la direction d'Imaflex. Imaflex a développé, sous la marque ADVASEAL[®], des pellicules de plastique exclusives destinées au secteur agricole qui libèrent de manière contrôlée des produits visant à protéger les récoltes (herbicides, pesticides et fongicides). Aux termes de l'accord de licence, Imaflex a le droit d'utiliser la technologie exclusive relative au liant superabsorbant souple de Kimberly-Clark dans le revêtement de ses pellicules libérant des pesticides, et ce, jusqu'en 2026, soit l'année d'expiration de son brevet. Imaflex a également obtenu jusqu'en 2032 un brevet pour son produit ADVASEAL[®] dans les 20 principaux pays producteurs de fruits et de légumes.

« Cet accord nous permet de concentrer nos efforts sur le développement et la commercialisation d'ADVASEAL[®] », a déclaré M. Abbandonato. « En bénéficiant du savoir-faire de Kimberly-Clark dans le domaine des revêtements superabsorbants, nous serons en mesure d'offrir plus rapidement aux agriculteurs une solution plus sécuritaire, plus simple, plus économique et plus respectueuse de l'environnement que les fumigants pour préparer le sol à la plantation. La commercialisation de cette nouvelle catégorie de pellicules visant à protéger les récoltes devrait avoir un impact important sur la diminution de l'utilisation de produits chimiques dangereux en éliminant l'application par vaporisation, une pratique qui a des effets néfastes sur l'environnement ».

« Il est valorisant d'étendre l'impact des innovations de Kimberly-Clark dans des domaines où nous ne commercialisons pas de produits », a souligné Pete Dulcamara, vice-président de la recherche et de l'ingénierie de Kimberly-Clark. « Aider d'autres sociétés à faire des produits respectueux de l'environnement, comme ADVASEAL[®], s'inscrit dans le cadre de notre mission d'être un chef de file mondial dans le domaine des produits de première nécessité pour une vie meilleure. Nous sommes donc fiers de recevoir cette reconnaissance de LES pour notre travail avec Imaflex ».

À propos de Kimberly-Clark

Kimberly-Clark et ses marques mondiales bien connues constituent une partie indispensable de la vie des gens dans plus de 175 pays. Chaque jour, près du quart de la population mondiale fait confiance aux marques de Kimberly-Clark et aux solutions qu'elle propose pour améliorer leur santé, leur hygiène et leur bien-être. Avec des marques comme Kleenex, Scott, Huggies, Pull-Ups, Kotex et Depend, Kimberly-Clark est classée au premier ou au deuxième rang pour ce qui est des parts de marché dans 80 pays. Afin de recevoir les dernières nouvelles de la société et d'en apprendre davantage sur ses 144 années d'histoire axées sur l'innovation, visitez www.kimberly-clark.com ou suivez nous sur Facebook ou Twitter.

À propos d'Imaflex

Fondée en 1994, Imaflex se spécialise dans le développement et la production de solutions novatrices pour les industries de l'emballage souple et agricole. Les produits de la Société consistent principalement en des pellicules et des sacs en polyéthylène (plastique), y compris des pellicules métallisées, destinés aux marchés du détail, industriel et agricole. Basée à Montréal, au Québec, Imaflex a des usines au Canada et aux États-Unis. Les actions ordinaires de la Société sont inscrites à la Bourse de croissance TSX sous le symbole IFX. Pour plus d'information, veuillez consulter le site Web à www.imaflex.com.

Mise en garde concernant l'information prospective

Certains renseignements compris dans le présent communiqué constituent des énoncés « prospectifs », au sens des dispositions de la législation en valeurs mobilières du Canada. Les énoncés prospectifs reposent nécessairement sur un certain nombre d'estimations et d'hypothèses qui, bien qu'elles soient considérées comme raisonnables par la direction de la Société, sont intrinsèquement assujetties à des incertitudes, à des risques et à des imprévus considérables sur le plan des affaires, de l'économie et de la concurrence. La Société avertit le lecteur que ces énoncés prospectifs comportent des risques connus et inconnus, des incertitudes et d'autres facteurs qui pourraient faire en sorte que les résultats financiers, le rendement et les réalisations réels d'Imaflex diffèrent de façon marquée des résultats, du rendement ou des réalisations futurs estimés de la Société que ces énoncés prospectifs expriment ou sous-entendent et que les énoncés prospectifs ne garantissent pas les résultats futurs. Ces énoncés reposent également sur certains facteurs et hypothèses. Pour obtenir de plus amples renseignements concernant ces estimations, risques, hypothèses et facteurs, veuillez consulter le plus récent rapport de gestion déposé dans SEDAR à www.sedar.com et dans la section Information investisseurs du site Web de la Société à www.imaflex.com. La Société précise qu'elle n'a aucunement l'obligation de mettre à jour ou de réviser des énoncés prospectifs, que ce soit par suite, notamment, de l'obtention de nouveaux renseignements ou de la survenance d'événements, à moins que la législation ne l'exige expressément. Les lecteurs ne devraient pas se fier indûment aux énoncés prospectifs.

La Bourse de croissance TSX et son fournisseur de services de réglementation (au sens attribué à ce terme dans les politiques de la Bourse de croissance TSX) n'assument aucune responsabilité à l'égard de la pertinence ou de l'exactitude du présent communiqué.

Personne-ressource :

Imaflex :

John Ripplinger

Vice-président, Affaires corporatives

Tél. : (514) 935-5710

Télec. : (514) 935-0264

johnr@imaflex.com

www.imaflex.com